

portent nomination et promotion dans
l'Ordre National du Dahomey à
l'Occasion du Premier Voyage
Long Courrier à Réaction BOEING 707
le 4 Décembre 1962 -

Le Président de la République
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Loi 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU la Loi N°60-26/PR du 21 Juillet 1960 portant Création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi modificative subsé-
quente N°62-14 du 26 Février 1962;
- VU le Décret N° 61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomina-
tion du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre
National du Dahomey;
- SUR la proposition du Ministre des Travaux Publics, des Trans-
ports et des Postes et Télécommunications et, après avis
conforme du Conseil de l'Ordre National,
le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T :

Article 1er. - Sont nommés et promus dans l'Ordre National du
Dahomey, à titre étranger, pour prendre rang du
4 Décembre 1962 :

MM. a) Au Grade d'Officier :

MM. SANMARCO Louis	Gouverneur des TOM - Président du Con- seil d'Administration de l'ASECNA
FALL Cheick	Ingénieur EDF - Président Directeur Général d'Air Afrique

b) Au Grade de Chevalier :

MM. MACHENAUD Roger Paul	Ingénieur en Chef de la Navigation Aérienne - Directeur Général de l'ASEC- NA
BILLOUET Henri	Ingénieur des Ponts et Chaussées Ingénieur en Chef des Travaux Publics Directeur du Service infrastructure de l'ASECNA

Article 2. - Le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey -

H. M A G A